

l'ensemble hospitalier. Les travaux vont débiter mi-2009 pour une livraison au 1^{er} trimestre 2012.

Mise aux normes l'usine d'épuration d'Achères

> Le groupement composé d'OTV (mandataire), Eiffage TP, Luc Weizmann et le cabinet **Bonnard & Gardel** vient de se voir confier par le Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne (Siaap) la mise aux normes Deru (directive sur les eaux résiduaires urbaines) de la station d'épuration Seine-Aval, à Achères (Yvelines). Montant du contrat: 287 millions d'euros dont 135,4 millions pour OTV. En mars, ce dernier avait remporté un autre contrat du Siaap relatif à la deuxième tranche de l'usine Seine-Grésillons, à Triel-sur-Seine.